

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 71 (2000)

Heft: 2

Rubrik: Programme d'activité 2000/2001

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Programme d'activité 2000/2001

Le programme repose sur les principales activités prévues par la Direction et par chaque commission. Il inclut les actions et les travaux en cours ainsi que les projets mis en chantier durant le dernier exercice, qui seront réalisés ou poursuivis cette année.

Objectifs généraux et principaux axes d'activité

Les aspects suivants constitueront le cadre général de nos activités :

1) Maintien de l'équilibre financier global par :

- la promotion de l'association visant à augmenter le nombre de membres ;
- le maintien ou l'accroissement de la rentabilité des activités associatives (adaptation des tarifs, ciblage encore plus précis des publics concernés et recherche de soutiens, de sponsoring et de partenariats) ;
- l'augmentation du rendement publicitaire du bulletin (grâce à la collaboration avec Publicitas S.A.).

2) Organisation des actions destinées à célébrer le 75^e anniversaire de l'association en l'an 2000 (actions qui se poursuivront, pour certaines d'entre elles, en 2001).

3) Mise sur pied de diverses manifestations destinées au grand public ou à des publics professionnels ou spécialisés.

4) Prestations à l'intention des élus communaux, notamment offre de cours de formation (en collaboration avec l'Université populaire).

5) Réalisation de notre programme de publications habituel.

Direction et secrétariat

L'organe dirigeant de notre association investira ses efforts dans de nombreux domaines, qu'on peut résumer de la manière suivante.

1) *Tâches administratives.*

Animation générale de l'association, représentation au sein d'autres organismes, fondations, associations ou insti-

tutions. Gestion des biens de l'association (en particulier fortune et immeuble). La gestion de l'immeuble comprendra cette année des tâches particulières, en raison des changements de locataires et de la nécessité d'entreprendre certains travaux de réfection.

2) *Commissions.*

La Direction contribuera à stimuler les commissions et à donner des impulsions à leurs activités lorsque cela s'avère utile ou nécessaire.

Les membres de la Direction et du secrétariat maintiendront leur engagement au sein des commissions en assumant l'animation et la présidence de certaines d'entre elles.

3) *Prestations à l'intention des communes.*

Rappelons que plus de 80 communes sont membres de l'association (mais toutes les communes du Canton du Jura et du Jura bernois reçoivent notre information ; toutefois, celles qui sont



Précision et performance

CH/2735 Bévillard
Tél. 032 492 10 12 • Fax 032 492 17 13

Hôtels de la Gare et du Parc

M. Jolidon-Geering

2350 Saignelégier

Tél. 032 951 11 21

Fax 032 951 12 32

membres bénéficient d'avantages et de rabais importants lors de la participation aux manifestations). Nous développerons notre offre de prestations à leur égard, en particulier en matière de formation.

Suite à la séance de concertation organisée à l'initiative de l'ADIJ, une cellule de réflexion sera mise en place à ce propos.

L'ADIJ, en collaboration avec l'UP, proposera une offre destinée en priorité aux responsables politiques (élus), alors que d'autres organismes mettront en place des cours à l'intention des fonctionnaires communaux.

Les cours proposés seront intégrés dans un module particulier du CECOM, qui décerne un diplôme aux personnes ayant suivi un programme de cours déterminé (rappelons qu'un objectif à terme est de faire reconnaître ce diplôme également dans le Jura bernois).

4) Publications.

La Direction contribuera à la planification et à la détermination des thèmes qui seront traités dans le bulletin trimestriel «Les Intérêts de nos régions».

Le volume de la publicité sera augmenté grâce à la collaboration avec Publicitas S.A. Parallèlement, la présentation et la mise en page seront encore améliorées.

En collaboration avec le secrétariat, le Comité directeur assurera également la réalisation et la publication trimestrielle du test conjoncturel de l'industrie jurassienne, pour lequel la recherche d'une solution financière à long terme reste un problème à régler.

5) Promotion de l'association.

Notre action se déroulera sur trois plans :

a) L'actualisation de notre principal document promotionnel (pochette de présentation composée de plusieurs fiches) sera discutée prochainement au sein du comité directeur. Nous poursuivrons la promotion auprès de publics bien ciblés avec pour objectif l'augmentation du nombre de membres individuels. Ces opérations comprendront également l'envoi, pendant un certain temps, de nos publications et de la documentation relative à nos manifestations.

b) Promotion auprès des communes, afin d'inciter celles qui ne font pas encore partie de notre association à y adhérer.

c) Notre site sur l'internet sera activé et développé. Il nous permettra, par exemple, de présenter notre association, nos prestations, nos manifestations, ainsi qu'un certain nombre de dossiers thématiques tirés du bulletin, ou encore les éditoriaux et les commentaires généraux du baromètre conjoncturel. Du matériel informatique nouveau et approprié sera acquis prochainement, en collaboration (à part égale) avec la Fondation régionale pour la statistique.

6) Fondation régionale pour la statistique (FRS).

La Direction suivra régulièrement les activités de la FRS, qui seront notamment :

- l'entretien de la banque de données et l'actualisation du classeur des statistiques régionales ;

- selon les demandes, l'organisation d'enquêtes ou sondages ;

- la poursuite des travaux en vue de mettre des statistiques à disposition sur l'Internet ;

- la suite des démarches avec les cantons de Berne et du Jura visant à créer un organisme commun en matière statistique. Récemment, la CEP a été chargée par le canton de Berne d'évaluer les besoins des utilisateurs de statistiques dans le Jura bernois. Une fois cette démarche achevée, la contribution du canton pourra être déterminée et les choses pourront avancer.

7) Célébration du 75e anniversaire de l'association.

Trois volets sont prévus :

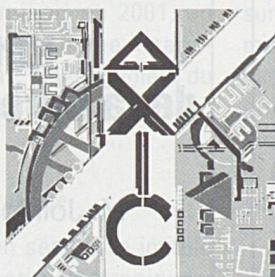
a) Premièrement, l'organisation de quatre manifestations publiques, articulées autour de l'axe général de réflexion suivant : «quel avenir souhaitable, quel avenir possible pour nos régions ?». Les manifestations, préparées par quatre groupes de travail différents, porteront sur les sujets suivants :

- institutions : «futurs souhaitables, futurs possibles» (planifié en octobre 2000) ;

- formation : «pour une société en formation» (planifié en novembre 2000) ;

- économie et entreprises : «des entreprises durables» (planifié en février/mars 2001) ;

- transports, communications, aménagement du territoire et environnement (planifié en mai 2001).



COURTAGE
ACHAT
VENTE
LOCATION
CONSEIL

AXIC S.A. Immobilier & Courtage
Rue du 24-Septembre 5 - 2800 Delémont
Tél. 032 / 422 64 67 - Fax 032 / 422 65 14
Site internet: www.axic.ch - E-mail: info@axic.ch

L'immobilier, c'est notre métier !

Restaurant de la Croix-Fédérale CORBAN



Famille
Angela &
Philippe Staub
Tél. 032 438 82 43

Fermeture hebdomadaire mercredi

L'organisation d'une manifestation de synthèse est également envisagée, sans qu'une décision formelle n'ait encore été prise.

De même, nous souhaitons mettre en place sur ces bases une manifestation régulière (biennale dans un premier temps), consacrée à la réflexion sur l'avenir des régions.

b) Publication d'une étude sur l'histoire de l'ADIJ (dans son contexte régional) au cours du dernier quart de siècle, qui reposera sur une recherche menée par Laurence Marti, et qui sera publiée dans les Actes de la SJE 2001. Plusieurs soutiens ont d'ores et déjà été obtenus (LORO, SEVA, SJE, certaines communes fondatrices de l'ADIJ en 1925). D'autres sont encore à trouver. Un tiré à part de cette étude sera également publié.

c) Proposition d'un vin «Cuvée du 75e», qui comprendra du blanc et du rouge de La Neuveville, avec étiquettes originales réalisées par deux dessinateurs de la région.

Activités des commissions

Comme d'habitude, les commissions contribueront à la rédaction du bulletin, par la livraison de dossiers spécifiques à leurs domaines respectifs. Elle ont également prévu les principales activités mentionnées ci-après.

1) Commission des transports.

Le groupe de réflexion sur le thème «transports, communications, aménage-

ment du territoire et environnement» poursuivra ses travaux afin de mettre sur pied le séminaire prévu dans le cadre du 75e anniversaire de l'ADIJ.

Ensuite, la réorganisation de la commission et la redéfinition de son mandat seront abordés.

2) Commission informatique.

Elle prépare un séminaire intitulé «la télématique au secours des associations» : comment faire bon usage des nouvelles techniques de l'information et de la communication pour faciliter le travail des associations et diminuer leurs coûts (échanges d'information, rédaction et mise au point de documents, convocations, etc.).

Un autre projet est en cours d'étude : le PC comme consommable (l'informatique dans les entreprises doit-elle être considérée comme un investissement ou un simple objet de fonctionnement ou de consommation ?)

3) Commission économique.

Constatant le développement rapide du commerce électronique, elle prépare deux manifestations sur ce sujet, destinées à apporter aux publics concernés des éléments concrets leur permettant d'agir :

- le commerce électronique entre entreprises ;
- le commerce électronique visant directement les consommateurs.

L'objectif est de favoriser, dans nos

régions, l'utilisation des potentialités offertes par les nouvelles techniques de communication à des fins commerciales.

4) Commission formation et emploi.

Les deux premiers cycles de visites d'entreprises de nos régions ayant eu beaucoup de succès, elle lancera un troisième cycle entre l'automne 2000 et le printemps 2001.

Elle a mis en chantier l'organisation d'une manifestation concernant la formation dans les professions de la santé. Ce thème allant très loin, il est possible qu'elle élargisse ses perspectives et qu'elle propose une manifestation ouverte au grand public sur le domaine plus vaste de la santé, ceci dans le contexte de la réflexion menée par l'ADIJ sur l'avenir souhaitable de nos régions. Le séminaire de la CFE pourrait ainsi s'intégrer dans la célébration du 75ème anniversaire et en constituer un cinquième volet.

La Mobilière

Assurances & prévoyance

l'assurance d'être bien assuré

Agence générale
de Moutier - Saint-Imier
ERIC VEYA
Tél. 032 493 57 93

Agence générale de Delémont
DENIS HOSTETTLER
Tél. 032 422 57 57

Agence générale de
Porrentruy
MARIANNE CHAPUIS
Tél. 032 465 92 92

BKW® FMB®
Energie SA

Le courant pour tous

DELEMONT
Tél. (032) 421 33 33
Fax (032) 421 32 00

PORRENTUROY
Tél. (032) 465 31 31
Fax (032) 465 31 41

5) Commission sociale.

Elle a prévu de remettre sur pied des rencontres intergénérationnelles. Devant le succès remporté par la première expérience réalisée à Moutier, il est envisagé d'organiser des manifestations du même genre ailleurs (Delémont, Porrentruy, Saint-Imier, etc.).

6) Commission juridique.

Elle a planifié un colloque intitulé «droits et obligations des commissions d'écoles». Destiné en priorité aux membres des commissions d'écoles de nos régions, cette manifestation s'adressera aussi aux parents d'élèves et aux enseignants.

La CJ prépare également une manifestation sur les nouvelles lois sociales, qui sont en révision dans les deux cantons (par exemple loi d'action sociale et loi en

faveur des demandeurs d'emploi dans le canton du Jura). L'objectif sera d'informer les personnes et les organismes concernés sur les divers éléments des nouvelles lois et, aussi, de former ces personnes en ce qui concerne l'application de ces nouvelles dispositions.

Plusieurs autres projets ont été mis en chantier pour les années à venir :

- le pouvoir disciplinaire des collectivités (par exemple en cas de licenciement de personnel) ;
- la responsabilité des autorités communales (par exemple en cas d'accident) ;
- l'ouverture des marchés publics (importants changements des règles, notamment pour les communes, qui seront désormais concernées).

Notre programme pour 2000 et 2001 est largement influencé par les activités liées à la célébration du 75e anniversaire

de l'association. Sa réalisation prendra néanmoins en compte la nécessité de satisfaire à l'objectif d'équilibre financier global de l'association. ■



l'assiette-canicule,
par exemple...
servie sur la terrasse
à MONT-CROSIN
Tél. 032 944 14 55

1925-2000 : 75 ans de l'ADIJ

Futurs possibles, futurs souhaitables

Quelles institutions nous faut-il pour gérer l'avenir ?

La gestion de l'État - à ses divers niveaux : Confédération, cantons, communes - est aujourd'hui source d'interrogations. Les conditions dans lesquelles doivent travailler et agir politiques, administratifs et citoyens sont devenues de plus en plus instables, complexes et imprévisibles.

La globalisation en particulier bouleverse les cadres de référence traditionnels. Elle suscite et va susciter encore beaucoup d'interrogations. Deux des composantes de la mondialisation notamment apparaissent comme très problématiques.

Premièrement, sa philosophie, que l'on pourrait résumer par «que le meilleur gagne» pousse non seulement les dif-

férentes parties du monde à une compétitivité féroce mais est incompatible avec le rôle de l'État qui doit lui se soucier de tous ses membres, bons et moins bons, forts et faibles.

Deuxièmement, la vitesse des transformations en cours contraint à une adaptation permanente du système alors que celui-ci n'est pas conçu pour des réactions aussi rapides. S'ajoute encore à cela une pression financière qui soumet les gouvernements à des choix dictés trop souvent par l'urgence.

Face à des enjeux et des problèmes de plus en plus difficiles à maîtriser, il est impératif de mettre en place de nouvelles formes de gestion de la cité.

Acteur parmi d'autres, au nom de ses fonctions de gouvernance et de contrôle, l'État doit conserver un rôle clé qu'il convient de redéfinir, dans le but premier et essentiel de préserver et de mieux fonder sa légitimité. L'enjeu est de taille.

Lors du séminaire qu'elle organisera à l'automne sur ce thème, l'ADIJ proposera quelques éléments de réponse à cette interrogation fondamentale. Par une démarche qui se veut prospective, elle cherchera à nourrir la réflexion et à susciter le débat. Il ne s'agira pas de trancher entre le «plus d'État» et le «moins d'État» mais de tendre vers le «mieux d'État», en rappelant aussi les exigences de l'action citoyenne.